



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



14041421

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le - 4 FEV. 2014

Pr le Greffier,
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0473375440

Dénomination

(en entier) : **DONEUX-SAINT GERARD**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de Maison 2 - 5640 SAINT-GERARD

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions - nominations

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2013.

L'assemblée à l'unanimité confirme le renouvellement des mandats des administrateurs et administrateurs-délégués venus à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2012, à savoir Marie-Luce LECLERCQ, administrateur-délégué, André DONEUX, administrateur-délégué, Bernard DONEUX, administrateur, et Pierre DONEUX, administrateur. Ceux-ci étaient renouvelés pour une durée de 6 ans venant à expiration à l'AG 2018. Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

L'assemblée a pris connaissance des lettres de démission des mandats d'administrateur et administrateur-délégué de Monsieur André DONEUX et Madame Marie-Luce LECLERCQ avec effet au 31 décembre 2013. A l'unanimité, l'assemblée accepte les démissions de Monsieur André DONEUX et Madame Marie-Luce LECLERCQ avec effet au 31 décembre 2013. Décharge de leur mission leur sera donnée à l'assemblée générale ordinaire de 2013.

L'assemblée à l'unanimité remercie Monsieur André DONEUX et Madame Marie-Luce LECLERCQ pour tous leurs services rendus à la société pendant de nombreuses années et leur souhaite une longue et paisible retraite bien méritée.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'appeler aux fonctions d'administrateur pour une période de 5 ans expirant à l'assemblée générale de 2018, Mesdames Gudrun ZÖTTL et Brigitte MEESSEN qui acceptent. Leur mandat sera exercé à titre gratuit.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'appeler aux fonctions d'administrateur-délégué en remplacement des administrateurs-délégués démissionnaires, Monsieur Pierre DONEUX qui accepte. Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Pierre DONEUX prendra cours le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 5 ans expirant à l'assemblée générale 2018 et sera rémunéré.

Pour extrait conforme,
Pierre DONEUX
Administrateur-délégué